

Note d'information rTMS



Service Interdisciplinaire Douleur Soins Palliatifs et de Support, Médecine Intégrative

Chef de service : Pr Julien NIZARD

Consultation et HDJ rTMS

Responsable médical : Dr François LEGER, PHC

Aurélien VAN LANGHENHOVE, ingénieur

Cadre de Santé : Patricia DOUAUD

Cécile BUGUET, IDE

Secrétaires du service :

Alexia ROUX

Sylvie GREBAUT

Tél. secrétariat : 02 40 16 51 73

Tél. unité : 02 40 16 51 83

Site HGRL 5ème Sud

Madame, Monsieur,

Voici quelques informations utiles sur l'organisation des différentes étapes du protocole de stimulation magnétique transcrânienne répétitive (rTMS).

Demande de prise en charge

La demande de prise en charge est faite par votre médecin référent (médecin de la douleur le plus souvent) qui fera parvenir au CETD du CHU de Nantes un courrier d'adressage reprenant votre histoire de la maladie et le questionnaire médecin pré-rTMS (cf. ci-après). Notre équipe doit ensuite valider la demande.



Documents utiles

- **Fiche d'information patient sur la rTMS (cette fiche)** : ce document permet de **vous** informer sur la rTMS.
- **Questionnaire patient pré-rTMS (facultatif)** : ce document **vous** permet d'aider le médecin à vérifier les indications et les contre-indications à la rTMS.
- **Questionnaire médecin pré-rTMS (obligatoire)** : ce document permet au **médecin** de remplir la demande de prise en charge en vérifiant les indications et les contre-indications à la rTMS.

Où ? : <https://www.chu-nantes.fr/venir-en-consultation-38>

Pour une première fois

1. Nous attendons la réception de la demande.
2. Une fois la demande reçue, si le médecin la valide, **nous organiserons une téléconsultation/consultation de pré-inclusion** dans les meilleurs délais pour vous expliquer la technique et les modalités d'un protocole de rTMS.

3. Au sortir de la téléconsultation/consultation de pré-inclusion, **le médecin validera avec vous la programmation d'un protocole.**
4. **Nous vous enverrons une ordonnance pour faire pratiquer une IRM de neuronavigation** selon des critères bien précis. Elle permettra de cartographier le cortex cérébral et de définir précisément la cible à stimuler. Aucune séance ne pourra débuter sans cette dernière (sauf exception). Toutefois, si une IRM cérébrale a déjà été réalisée et que vous disposez du CD, alors nous le récupérerons pour assurer la neuronavigation.
5. **Nous programmerons avec vous un protocole, dès réception de votre CD d'IRM** (sauf exception).

Pour un renouvellement

1. Nous attendons la réception de la demande.
2. Une fois la demande reçue, si le médecin la valide, **un nouveau protocole de rTMS pourra être directement programmé, après avoir vérifié l'absence de contre-indications.** Dans certains cas, nous organiserons une téléconsultation/consultation dans les meilleurs délais.
3. **Nous programmerons avec vous un protocole.**

Principe de la rTMS

C'est un traitement par voie externe qui se réalise en consultation. Une bobine de stimulation est appliquée sur la boîte crânienne et crée un champ magnétique puis un courant électrique qui va modifier le fonctionnement des neurones situés en regard de la bobine. La répétition module l'excitabilité des neurones.



Équipement de la consultation rTMS au CETD du CHU de Nantes.

Efficacité attendue

Plusieurs études concordantes montrent l'efficacité antalgique de la rTMS, qui permet de moduler la perception du message douloureux.

Si les preuves de l'efficacité de la rTMS se renforcent au fil des études, il ne s'agit pas d'un traitement « miracle » ou d'un traitement de « dernier recours ». Certains patients ne répondent pas à ce traitement.

Indications ou pathologies éligibles

- Douleurs neuropathiques centrales ou périphériques : AVC, lésions cérébrales et/ou médullaires, sclérose en plaques, syringomyélie, lésions radiculaires, traumatisme, infection (zona), diabète...
- Douleurs non neuropathiques : syndrome polyalgique idiopathique diffus, syndrome fibromyalgique...
- Acouphènes.
- Mouvements anormaux (dystonies).

Contre-indications

- Corps métallique intracrânien (éclat, clip, stent, sonde de stimulation, certaines valves de dérivation du liquide céphalo-rachidien).
- Implant cochléaire.
- Épilepsie.
- Crise non épileptique psychogène (CNEP) non confirmée ni annoncée.
- Accident vasculaire cérébral (AVC) récent.
- Trouble psychotique non équilibré.
- Pacemaker cardiaque ou stimulateur non intracrânien.
- Molécule(s) épileptogène(s) en cours.
- Sevrage d'un médicament ou d'une substance en cours.
- Grossesse.
- Enfants de moins de 15 ans.

Effets indésirables

- Asthénie (fatigue) transitoire.
- Céphalées et douleurs locales transitoires.



Pour prévenir les céphalées, en l'absence de contre-indication de votre médecin, il est possible de prendre un antalgique (par exemple un comprimé de Paracétamol 1 g), 30 à 60 minutes avant la séance de rTMS. Une bonne hydratation est également recommandée.

- Troubles auditifs transitoires.



Pour prévenir d'éventuels troubles auditifs, le port de protections auditives est recommandé.

- Exceptionnellement, la stimulation peut déclencher une crise convulsive.



C'est pour cette raison que nous sommes attentifs aux contre-indications afin de réduire le risque.

Organisation des séances de rTMS

Si la programmation d'un protocole rTMS est validé par le médecin, vous serez contacté par notre secrétariat pour organiser vos séances.



Les premières séances seront réalisées sur 4 à 5 jours consécutifs (une semaine) puis les séances suivantes seront au nombre de 3 à 5 espacées d'une à deux semaines, soit **au total 8 à 10 séances**.

1. **À la première séance :**

- **Vous serez reçu par un médecin** afin de refaire un point rapide sur votre état de santé, vos traitements et la vérification des contre-indications. **Le médecin rencontré ne se substitue pas à votre médecin référent.**
- L'équipe vous remettra un **questionnaire post-rTMS que vous complétez 1 mois après la dernière séance** afin d'évaluer l'effet de la prise en charge. Ce questionnaire vous aidera à répondre aux questions de l'infirmière pour la téléconsultation post-rTMS.

2. Lors des séances suivantes, vous serez accompagné par l'équipe.

3. **Un mois après la dernière séance, vous serez reçu en téléconsultation post-rTMS, pour déterminer l'évolution de vos symptômes**, à l'appui du questionnaire post-rTMS que vous aurez rempli.

Nous vous remercions pour votre confiance.

L'équipe rTMS

